

**COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)**  
**Extrait du registre des**  
**délibérations du Conseil Municipal**  
**n° 18-2020**

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	05/06/2020
Présents	23
Absents	0
Procurations	0
Votants	23

Par suite d'une convocation en date du cinq juin deux mille vingt, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (ARIEGE) se sont réunis à la salle Paul Dardier à MIREPOIX (ARIEGE) le **onze juin deux mille vingt à vingt heures trente**, sous la présidence de Monsieur CAUX, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, DILLON Valérie, LE MINEZ Monique, BOULBES Loïc, BARON René, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, CHARRASSE Evelyne, VALETTE Michel, GARRIGUES Véronique, ESCANDE Jacques, MARROT Catherine, ZAROIL Mimoun, ANDRIEU Christelle, ROUCH Mylène, BOURDONCLE Stéphane, ALEXANDRE Maria, COMTE Nicolas, ALBAN Marie-Françoise, GIROUSSE Laurent, FOURCAUD Éric, PEISER Jean-Luc.

Procurations :

Absents :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

**Objet : Affectation du résultat 2019**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Réuni sous la présidence de Monsieur Xavier CAUX, Maire,

- Après avoir entendu le compte administratif 2019,
- Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2019,
- Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants, exprimés en euros :

	CLOTURE 2018	VIREMENT A LA SECTION DE FONCT 2018	RESULTAT 2019	CLOTURE 2019	RAR	SOLDE RAR	CHIFFRE A PRENDRE EN COMPTE POUR AFFECTATION DE RESULTAT
INVT	-434 166,31€		257 909,15€	-176 257,16€	-723 445,17€	-353 974,18€	-530 231,34€
					369 470,99€		
FONCT	984 995,27€	555 610,03€	579 423,37€	1 008 808,61€			1 008 808,61€
TOTAL	550 828,96€		837 332,52€	832 551,45€	-353 974,18€		478 577,27€

- Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat,
- **Décide d'affecter, à l'unanimité le résultat comme suit :**

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019		<b>1008 808,61€</b>
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		

REÇU EN PREFECTURE  
530 231 34€  
1e° 22/06/2020  
Application agréée E-legalite.com

Solde disponible affecté comme suit :					
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)					<b>0,00€</b>
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)					<b>478 577,27€</b>
Total affecté au c/ 1068 :					<b>530 231,34€</b>
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019					
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement					

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,  
et ont signé au registre tous les membres présents  
Pour extrait certifié conforme,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Xavier CAUX